

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



FONDATEUR : JEAN BLANCOU

MEMBRES DU BUREAU

Éric Plateau (Président), René Houin (Vice-Président), Jean-Pierre Jegou (Secrétaire Général), Michel Martin-Sisteron (Trésorier), Josée Vaissaire (Secrétaire de séance)

COMITÉ ÉDITORIAL

Marianne Berdugo, Alexandra Briend-Marchal, Agnès Fabre, Jean Kahn, Claude Milhaud, Josée Vaissaire

ÉDITORIAL

Chers Collègues

Une des missions essentielles des Académies est de porter à la connaissance du public des travaux ou ouvrages remarquables en attribuant des prix. Très prochainement, lors de notre séance solennelle, le palmarès sera publié et les diplômes remis aux récipiendaires. À cette occasion l'Académie remercie les Écoles vétérinaires d'avoir sélectionné les thèses soutenues en 2017 parmi lesquelles certaines permettront à leurs auteurs de se prévaloir du titre de Lauréat de l'Académie, cela ne peut qu'encourager les efforts des étudiants s'engageant dans ce travail qui doit couronner leurs années d'études.

C'est également avec plaisir que l'Académie distinguera, en plus des prix traditionnels auxquels ils ne peuvent prétendre, des ouvrages rédigés par ses membres en leur attribuant la distinction « d'ouvrage remarqué ». Les qualités rédactionnelles des membres de l'Académie devraient encourager la publication des travaux entrepris par les groupes de travail et commissions permanentes existantes ou à venir.

Enfin il faut rappeler que la séance solennelle voit aussi la remise du Grand Prix Bourgelat, sans en dévoiler prématurément le bénéficiaire, il faut saluer un hommage qui s'inscrit heureusement dans les commémorations qui se déroulent en cette année 2018.

À très bientôt donc.

Bien confraternellement

Éric Plateau
Président de l'Académie Vétérinaire de France

ACTUALITÉS

Évènements et colloques

Séance du mercredi 16 mai : séance commune Académie de Chirurgie/Académie Vétérinaire. Thème : L'animal de laboratoire comme modèle chirurgical dans la recherche et l'enseignement». Co-présidence : Richard Villet (ANC) et Éric Plateau (AVF). Après un rappel des aspects réglementaires de l'utilisation de l'animal dans la démarche scientifique et pédagogique par notre collègue André-Laurent Parodi, Marc Dhenain, membre de notre Compagnie également et Laurence Salomon, de l'Institut Rothschild, ont présenté un exposé sur les comités d'éthique. Les approches chez l'homme et l'animal ont été comparées. Notre secrétaire général Jean-Pierre Jegou a décrit le transfert des techniques chirurgicales humaines vers la chirurgie vétérinaire en expliquant qu'il s'agissait d'un juste retour. En effet, les expérimentations avaient d'abord été effectuées chez l'animal avant d'être appliquées à l'être humain. La séance s'est poursuivie par une conférence intitulée : « Modèles chirurgicaux en recherche et en enseignement ? Économie du modèle animal ». Les intervenants étaient le Professeur Xavier Martin, chirurgien urologue à l'Hôpital Edouard-Herriot de Lyon et notre confrère Pierre Meissonnier de VetAgro-Sup (ex Ecole nationale vétérinaire de Lyon). Le dernier exposé du Professeur Jean-François Mornex, chef du service de pneumologie de l'Hôpital Louis Pradel de Lyon, a porté sur les animaleries et la complémentarité des plateaux techniques Universitaires et des ENV. Le résumé de cette séance ainsi que les vidéos figurent sur le site de l'Académie de chirurgie : http://www3.biusante.parisdescartes.fr/ac_adchir/sean/?cle_seance=788



PROGRAMME DES SÉANCES

Séances Publiques à 14h
Académie de Chirurgie
15 rue de l'École de
Médecine
75006 Paris

Judi 8 Novembre

Séance Solennelle à
l'Académie Nationale
de Médecine.

Judi 22 novembre

Séance thématique :
« Le vétérinaire et la
chaîne alimentaire » –
coordinateur : Éric Poudelet.

Judi 6 décembre

Assemblée Générale.

Judi 20 décembre

Séance thématique :
« One health » -
coordinateur : Yves Le
Floc'h.

Le programme détaillé
des séances à venir
se trouve sur
le site web de l'Académie
dans le menu « séances »
([www.academie-
veterinaire-defrance.org](http://www.academie-veterinaire-defrance.org)).



Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



Séance du 17 mai : cette demi-journée de communications libres a été coordonnée par nos collègues Francis Desbrosse et Éric Guaguère (section 2). Est d'abord intervenu Stéphane Maddens, pharmacien (Vetbiobank, Marcy l'Étoile) sur « l'état des lieux d'une innovation thérapeutique en santé animale de 2001 à 2018 : Les Cellules Stromales Mésoenchymateuses. Puis le Dr vet. Thibaut Cachon, Maître de Conférences en Chirurgie à Vetagrosup a exposé les principes et applications d'avenir de la fluorescence proche infrarouge. Dans un tout autre domaine, notre confrère Fabrice Rossignol, exerçant à Grosbois/Chantilly a décrit la réhabilitation fonctionnelle par transplantation nerveuse et pacemaker laryngé dans le traitement du cornage chez le cheval. Enfin Moncef Bouzouaia, Professeur à l'École Vétérinaire de Sidi Thabet (Tunisie) a clôturé cette séance par une présentation intitulée : Passé, présent et avenir du contrôle des pathologies des volailles. Une Assemblée Générale a ensuite eu lieu.



Les conférenciers et coordonnateurs de la séance du 17 mai

Séance du 7 Juin (AF) : Comme chaque année, notre Compagnie a écouté avec beaucoup d'intérêt les exposés des jeunes lauréats des prix de thèses vétérinaires. Cette séance était coordonnée par nos collègues Michel Fougereau et Jean-Paul Rousseau (Commission des Prix - section 1). Certains professeurs représentant les écoles vétérinaires dont Bernard Toma et Jean-François Bruyas étaient présents. Notre consœur **Natacha Pellegrino**, de l'ENVA a exposé son travail sur la « Mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation de l'activité des chiens GRDM-golden retriever muscular dystrophy- à l'aide de l'actimétrie. Cette étude est insérée dans la thématique développée par l'équipe de Stéphane Blot sur la myopathie de Duchène avec une lignée de labradors comme modèles animaux spontanés. Dans le cadre de sa thèse, notre jeune consœur et l'équipe de neurologie d'Alfort ont développé un outil d'évaluation basé sur l'actimétrie. L'activité de chiens GRMD et de chiens sains a été mesurée durant 2 heures. Une méthode de référence, l'accélérométrie, a été comparée à deux méthodes alternatives basées sur de l'analyse vidéo : l'une basée sur des « scans », l'autre sur une estimation de l'activité calculée à partir des scans et d'un abaque de données accélérométriques. L'accélérométrie a été assez sensible pour mettre en évidence une différence d'activité entre chiens sains et GRMD et a permis de suivre l'évolution de l'activité de chiens GRMD au cours du temps. La vidéo avec la réalisation de « scans » toutes les 5 minutes s'est révélé pouvoir être également une méthode alternative à l'accélérométrie, car de traitement plus rapide. Ces méthodes se présentent donc comme des méthodes prometteuses pour évaluer l'activité des chiens GRMD au cours des essais précliniques, qu'ils soient ambulants ou non.

Puis ce fut le tour de **Pauline Carrié**, de l'ENVL de présenter sa thèse, en partie co-financée par la DGAL, consacrée à la Fièvre Q, dont l'agent étiologique est *Coxiella burnetii*. C'est une maladie abortive des ruminants domestiques transmise essentiellement par voie aérienne, à partir de l'environnement contaminé par les produits de parturition. Après une revue bibliographique, le travail de la lauréate basé sur la détection d'ADN bactérien par PCR, s'est divisé en trois volets : une étude transversale, une étude de cohorte et une étude longitudinale. L'ADN de *C. burnetii* a été fréquemment détecté dans les élevages des trois espèces de ruminants domestiques avec une probabilité de détection cependant plus élevée en ateliers ovins et caprins qu'en ateliers bovins. En outre, comme attendu, elle était plus élevée dans les ateliers cliniquement atteints de fièvre Q que dans les ateliers non cliniquement atteints. Enfin, le suivi d'un élevage ovin pendant deux ans a montré une persistance de la contamination environnementale par *C. burnetii* dans divers prélèvements environnementaux (poussière, litière et aérosols) au cours du temps, avec des variations saisonnières des charges bactériennes en lien avec l'occupation du bâtiment d'élevage par les animaux et les périodes de mises-bas. Ce travail a donc confirmé l'intérêt de la réalisation de prélèvements environnementaux en élevages de ruminants domestiques pour l'étude de la fièvre Q, mais l'acquisition de données complémentaires se révèle nécessaire afin de conforter les résultats obtenus en termes de santé animale et de santé publique.



Les lauréats des prix de Thèse



Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



La troisième lauréate : **Violette Royer**, diplômée de l'ENVN a ensuite exposé son travail portant sur la « fréquence d'expression et valeur pronostique des récepteurs aux androgènes dans les carcinomes mammaires invasifs félins », effectué sous la direction de Frédérique N'Guyen, maître de conférences et chercheur dans l'équipe AMaROC (Unit of Animals Cancers, Models for Comparative Oncology Research). Cette étude rétrospective de 180 chattes atteintes de carcinome mammaire invasif, visait à décrire l'expression du récepteur aux androgènes (AR) en termes de fréquence, de corrélations avec les paramètres clinico-pathologiques et de valeur pronostique. AR est exprimé dans 92% des carcinomes et est surexprimé dans 20% des cas. L'expression d'AR fournit des informations pronostiques importantes concernant le risque de métastases du carcinome mammaire et de décès des chattes. Aussi bien dans la cohorte totale que pour les carcinomes luminaux et triple-négatifs, la surexpression d'AR est un facteur pronostique favorable. Des résultats similaires ont été démontrés chez la Femme. Face aux nombreuses similitudes clinico-pathologiques entre les deux espèces, la chatte apparaît comme un modèle pertinent pour l'étude d'AR dans les carcinomes mammaires et plus particulièrement dans les carcinomes triple-négatifs. Cette présentation a suscité de nombreuses questions dans la salle. Notre collègue, Michel Fougereau a précisé que ce travail était vraiment d'actualité car « le congrès annuel de référence » en cancérologie : l'ASCO s'était tenu à Chicago juste avant notre séance académique (du 1^{er} au 5 juin), faisant état d'avancées majeures en immunologie, à la source de bien des appétits de la part d'entreprises pharmaceutiques du monde entier.

Quatrième lauréate : **Sarah Choblet**, de l'ENVL également, a été récompensée par le prix de Thèse AMPLI Mutuelle. Son travail a porté sur : « l'Étude du devenir professionnel des étudiants vétérinaires ayant effectué une T1Pro/5^{ème} année équine à Nantes ».

Le cinquième lauréat, seul représentant de la gent masculine lors de cette remise de prix était **Guillaume Catays**, de l'ENVT. Son travail a été effectué sous la direction d'Alain Ducos. Il a été effectué dans l'unité GENPHYSE de l'INRA (Castanet-Tolosan) dans le cadre du projet INRA-ITSAP SeqApiPop. Titre : « Contribution à la caractérisation de la diversité génétique de l'abeille domestique *Apis mellifera* en France : cas du locus csd de détermination du sexe ». Cette thèse portant sur la génétique, notre collègue Jean-Louis Guénet (section 1) est intervenu à plusieurs reprises et a félicité notre jeune nouveau confrère. Le secteur de la recherche a été sollicité pour en comprendre les causes du déclin des abeilles et tenter d'y remédier. Les rôles essentiels des abeilles dans notre écosystème ont été décrits dans une première partie actualisée consacrée à la biologie de l'abeille. La génétique, au sens large, s'est révélé être l'un des leviers mobilisables pour enrayer ce déclin à condition de caractériser la diversité génétique de l'abeille française. Les sous-espèces d'*Apis mellifera* et les méthodes d'évaluation de cette diversité ont été présentées dans une seconde partie. Dans le cadre du projet INRA-ITSAP SeqApiPop, Guillaume Catays s'est intéressé à la diversité du locus csd de détermination du sexe. Après une synthèse bibliographique concernant les propriétés de ce locus, les résultats de travaux expérimentaux ont été expliqués. La région d'intérêt a été amplifiée puis séquencée pour 183 abeilles issues de 6 populations françaises différentes. Soixante-dix-sept haplotypes différents ont été mis en évidence et la confrontation aux bases de données internationales a montré la découverte de 25 nouveaux allèles. Plusieurs autres paramètres ayant trait aux séquences ont été étudiés et discutés.

La suite de cette séance s'est poursuivie par une note de lecture d'ouvrage effectuée par notre collègue Marianne Berdugo (section 1). Puis, lors de la partie réservée aux membres, Claude Milhaud (section 3), président de la commission permanente des Relations Homme-Animaux, et Éric Guaguère, Président de la Section 2, ont présenté un **Projet d'Avis** sur la nécessité de renforcer la prévention et la lutte contre les « hypertypes canins », avec mise au vote des collègues présents. Les « notes de lecture d'ouvrage », textes et avis de cette séance sont publiés dans le Bulletin de l'Académie (BAVF).

Séance penta-académique du mercredi 13 juin : cette journée était placée sous le Haut-patronage de Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé. Introduite par notre collègue et ami, le Professeur François Bricaire et sur le thème de « Antibiorésistance et société », elle a réuni nombre d'orateurs de notre Compagnie, des Académies de Chirurgie Dentaire, de Pharmacie, d'Agriculture et de Médecine. La matinée a été consacrée aux infections humaines (vaccination : exemples de la grippe et des infections à pneumocoque, antibiothérapie et maladies parodontales, manifestations pathologiques à distance, microbiote buccal) puis aux animaux de compagnie (exemple de la dermatologie par notre collègue Éric Guaguère), et aux animaux d'élevage (exemple des porcs). Les conférences de l'après-midi se sont focalisées sur les avancées dans la défense contre les bactéries résistantes. Notre président, Éric Plateau a clôturé les débats. Le résumé de cette séance est disponible sur le site Internet de l'Académie de Médecine : <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2018/05/18.6.13-S%C3%A9ance-%C3%A0-l'institut-Curie-antibiorésistance.pdf>

Séance du 21 juin : Notre compagnie a réfléchi sur la génétique lors de cet après-midi coordonné par Jean-Louis Guénet. Notre confrère Bertrand Bed'hom (Lyon 1993) de l'unité INRA de Génétique Animale de Jouy en Josas a ouvert la séance avec une communication intitulée : « Modifications ciblées des génomes : apports et impacts potentiels des nouvelles technologies pour les espèces aviaires ». L'avènement des nucléases programmables, et de CRISPR-Cas9 en particulier, constitue une réelle rupture technologique dans le domaine de l'ingénierie génétique. Le principe de ces méthodes a été réexpliqué. Les domaines d'application de ces techniques ont été décrites : recherche fondamentale, thérapie génique, ingénierie écologique, biotechnologies industrielles, agriculture... Des exemples d'applications visant à améliorer la santé des animaux (induction de résistances pour des maladies infectieuses à fort impact économique, et/ou à fort potentiel zoonotique), à éviter des pratiques d'élevage compromettant le bien-être animal (élimination systématique de poussins mâles...), ou

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



à modifier les produits (œufs, viande ...) dans le but d'améliorer leur valeur santé (réduction des allergies), ou nutritionnelle, ont été présentés. Le déploiement de ces méthodes soulève de multiples questions (techniques, réglementaires, économiques, éthiques...) qui ont été discutées.

Laurent Schibler, responsable Développement et Innovations de l'organisme ALLICE (ex UNCEIA) a ensuite présenté une synthèse sur « l'Édition génomique des ruminants ». Cette innovation pourrait être adoptée par les éleveurs et les acteurs des filières ruminants car permettant de rationaliser le temps de travail, d'améliorer la productivité ou le bien-être des animaux et d'augmenter les revenus. Pourraient être envisagées l'introgession d'allèles d'intérêt d'une race dans une autre en évitant les multiples générations de croisement, ou la création de nouveaux variants pour conférer une résistance à des pathogènes. Par ailleurs, l'organisation collective mise en place pour l'amélioration génétique des ruminants garantit la maîtrise de la génétique par les éleveurs et assure la traçabilité des animaux, faisant de la filière génétique un bon laboratoire d'essai de ces technologies avant déploiement à large échelle. Mais cette technologie peut également être utilisée pour intégrer des portions d'ADN exogène et sauter la barrière d'espèce, ou produire des organismes capables de s'autoéditer («forçage génétique»). Une telle capacité d'intervention sur le vivant soulève des interrogations et l'utilisation de ces technologies fait actuellement l'objet de débats au sein de la filière.

Sylvie Lapègue, de la station IFREMER à la Tremblade a clôturé la séance avec un exposé original concernant les huîtres intitulé : « les apports génétiques dans la filière ostréicole ». L'apport le plus connu et certainement le plus important de la génétique à la filière ostréicole est le développement de l'huître creuse triploïde. Née dans les années 1980, l'huître triploïde possède des triplets de chromosomes. Il s'agissait alors de bloquer l'expulsion d'une partie des chromosomes après la fécondation de la cellule sexuelle femelle. Actuellement les huîtres triploïdes sont obtenues par le croisement d'huîtres diploïdes et tétraploïdes. Ces huîtres se caractérisent par une quasi absence de laitance l'été, en général peu prisée des consommateurs, et par une croissance plus rapide, permettant un cycle de production plus court. En parallèle, l'exploitation de résistances naturellement présentes dans la diversité des huîtres françaises a été envisagée pour améliorer la santé des cheptels qui est un enjeu majeur de la durabilité des élevages aquacoles. Actuellement, les connaissances acquises et les outils développés permettent de proposer les premiers transferts de méthodes de sélection vers le secteur ostréicole.

Séance du 4 octobre : Cette après-midi coordonnée par notre collègue Christophe Brard (section 2) était consacrée au concept de mandat sanitaire et son évolution. Le premier orateur était Sébastien Gardon, docteur en Sciences politiques, personnage bien connu de ceux d'entre nous qui travaillent avec l'École Nationale des Services Vétérinaires à Lyon. Il a présenté un travail commandé par la DGAL et réalisé par des élèves vétérinaires inspecteurs et des étudiants en sciences politiques regroupés au sein du master PAGERS. Titre : « Vétérinaires praticiens: les «bons petits soldats» du sanitaire? Rôle du vétérinaire dans l'organisation sanitaire en France: quelles réponses possibles face aux enjeux nationaux et aux contraintes locales ». De nombreux entretiens sociologiques ont été effectués auprès de vétérinaires sanitaires « de terrain » dans le contexte de l'évolution de la profession (moindre attrait pour la pratique rurale/mixte). Le maillage territorial nécessaire à la protection de la santé publique tend à se relâcher et le traditionnel trépied « État-vétérinaire-éleveur » risque de devenir bancal. On note ainsi l'apparition tendancielle de « déserts vétérinaires » et une difficulté croissante pour mobiliser les vétérinaires dans la réalisation de missions sanitaires. Le travail des étudiants en master PAGERS a permis notamment d'analyser les motivations et les freins des vétérinaires habilités/mandatés à s'impliquer dans leurs missions de service public, à partir d'une enquête sur différents contextes locaux. Le rapport est disponible sur le site de l'Académie.

Dans le même contexte, Laurent Larivière, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire (et sous-directeur de la santé et la protection animale à la DGAL, a présenté certains aspects d'une action prospective qui mobilise actuellement toute la profession : la feuille de route « Réseau de vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales » et en particulier l'axe 7 sur les vétérinaires habilités et mandatés. Ensuite Pascal Hendrikx IGSPV et chercheur en épidémiologie, affecté à l'Unité Épidémiologie et appui à la surveillance de l'ANSES à Lyon a effectué un exposé sur le dilemme de la double casquette « vétérinaire praticien privé et vétérinaire sanitaire ». Cette « double casquette » de notre profession, bien spécifique de l'organisation administrative française a un seul but : la protection de la santé publique et de la santé animale. De nombreux échanges ont eu lieu avec la salle notamment concernant la formation préalable à l'obtention de l'habilitation sanitaire maintenant obligatoire pour les futurs vétérinaires sanitaires, qu'ils soient étudiants dans les 4 ENV françaises ou ayant obtenu leur diplôme à l'étranger et souhaitant exercer en France. La formation continue a également été évoquée et l'implication de la SNGTV soulignée.

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



Séance du 18 octobre : Cette séance thématique organisée par la section 1 a été consacrée au bilan de l'application de la démarche « une seule santé » aux défis sanitaires. Ce sujet est identifié comme un des axes stratégiques de réflexion de la section. Les coordonnateurs en étaient nos collègues André Jestin et Jean Dupouy-Camet. Tous les textes de cette séance seront bientôt disponibles dans le BAVF. Sont successivement intervenus :

Isabelle Villena du centre national de référence sur la toxoplasmose au CHU de Reims avec Radu Blaga de l'ENVA et chercheur dans l'unité ANSES « Bipar » (parasitologie, mycologie) ont parlé sur la Coopération médico-vétérinaire et réduction de l'incidence de la toxoplasmose.

Pascal Boireau, directeur du laboratoire de santé animale de l'ANSES (Maisons-Alfort) a présenté un programme collaboratif entre équipes franciliennes.

Catherine Magras, de l'ENVN et Michel Krempf de la Faculté de médecine de Nantes ont présenté une formation « One-Health » pluri et interdisciplinaire (ManImal)

André Jestin a clôturé la séance sur l'« European Joint Programme : One Health », Projet européen de programmation conjointe et de financement de la recherche sur les zoonoses alimentaires.

Enfin, Éric Leroy, candidat à un poste de membre de l'AVF a fait un point d'actualité sur les variétés de transmission du virus Ebola, chez l'homme.



Les conférenciers et coordonnateurs de la séance « Une seule Santé »

LES MEMBRES - ANNUAIRE

Nomination

Le 1^{er} octobre, notre collègue de la section 3 Jean-Roch Gaillet a été nommé Directeur Général de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) basé à Saumur. C'est une consécration pour ce membre de notre Compagnie ayant déjà exercé plusieurs hautes fonctions dans l'Administration (directeur de la DRAAF Bourgogne, Directeur de la DRAAF Centre-Val de Loire, Directeur départemental des Services Vétérinaires de Paris, Chef de l'unité sanitaire de la Faune à l'ONCFS etc.)

Jean-Luc Angot (section 3) a été nommé en août dernier président du comité sur les Principes généraux du Codex Alimentarius (émanation de la FAO et de l'OMS). Une responsabilité prestigieuse de plus pour notre collègue chef du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire, président du comité d'éthique des abattoirs à l'intérieur du Conseil National de l'Alimentation, président de la section « prospective, société et international » du CGAAER et président de la commission permanente de surveillance de la fièvre aphteuse à la FAO. Avec cette nomination, il succède à notre collègue Michel Thibier (section 1).

In Memoriam

Nous avons appris avec tristesse le décès de deux de nos membres :

Jean-Pierre Bornet, Membre Émérite de la Section « Santé Publique Vétérinaire-Productions animales » et Président honoraire de notre Compagnie (2001), le 28 octobre 2018.

Lucien Richou-Bac, Membre Émérite de la Section « Recherche et Enseignement ». Ses obsèques ont été célébrées le 20 septembre 2018 à Aurignac (31).



LES ACTIVITÉS DE L'ACADÉMIE

Activité des sections

Section 1

Cette section s'est réunie les 21 juin et 27 septembre 2018. À noter la présentation par notre collègue Serge Rosolen d'un exposé intitulé : « Être chercheur au 21^e siècle dans un environnement numérique » qui est publié dans le BAVF (<http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/68225>)

Par ailleurs, notre collègue médecin le Professeur René Houin, futur Président de notre Compagnie a fait état des projets qu'il souhaiterait développer pendant son mandat.

Section 2

La section s'est réunie le 17 mai 2018. Un projet majeur est l'organisation à venir d'une séance dédiée à l'éthique professionnelle. Voir les informations dans l'espace membres sur le site web.



Séance de travail de la section 1

Section 3

La section s'est réunie les 17 mai, 21 juin et 18 octobre 2018 (voir comptes rendus sur le site web dans l'espace membre). Depuis le 17 mai cette section possède un Président (Éric Poudelet), un Vice-Président (Yves Le Floc'h-Soye) et un secrétaire (Michel Germain).

Activité des membres

Pour la première fois, l'ENVA a réuni vétérinaires et médecins pour discuter d'oncologie comparée les 28 et 29 septembre derniers. De nombreux membres de notre Compagnie étaient présents dont bien sûr les organisateurs **Christophe Degueurce** (section 3) et **Renaud Tissier** (section 1).

Notre collègue **Christophe Degueurce** (section 3), Directeur de l'ENVA a participé le 13 octobre à la remise du prix littéraire Pégase, en partenariat avec le Cadre noir de Saumur.

Commission RHA

La commission RHA s'est réunie le 31 mai, le 3 juillet, le 18 septembre et le 23 octobre. Les comptes rendus de ces réunions se trouvent sur le site web dans l'espace membre dédié à la commission RHA. Un mémoire écrit par Daniel Le Bars, Jean-Paul Rousseau et Claude Milhaud sur « l'usage en français du mot anglais « sentience » est-il pertinent ? » est consultable sur le site de l'INIST (<http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/68003>).

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

La commission RHA

Connaissez-vous l'antispécisme ?

Reflet d'une mode ? Point de départ d'une révolution ? L'antispécisme est souvent confondu globalement avec l'animalisme dont il ne constitue qu'un aspect parmi les plus actifs.

À l'image du racisme ou du sexisme, le spécisme ne réside pas dans la mise en évidence de différences entre les espèces animales mais dans le fait de privilégier l'espèce humaine sous le prétexte de ces différences.

À l'opposé, le mouvement antispéciste se définit comme un courant de pensée revendiquant une égale considération des intérêts de chaque espèce. Par intérêt est entendu le droit, pour tout être doué de sensibilité, de ne pas souffrir, d'éprouver du plaisir et de bénéficier d'une durée de vie naturelle. À l'origine, cette démarche s'appuie sur deux philosophies. L'utilitarisme de Jeremy Bentham (1748-1832) ou altruisme efficace de Peter Singer (1946-)¹ et l'école de Tom Regan (1938-2017)² en faveur d'un droit à la vie pour toutes les espèces animales. Imprégnés de ces deux pensées, les antispécistes ne nient pas la singularité de l'homme. Bien au contraire, ils mettent habilement en exergue sa nature morale pour lui demander d'étendre le bénéfice de cette spécificité à l'ensemble des animaux ayant la capacité de ressentir du plaisir et de la douleur. Ainsi, ils distinguent des agents moraux, dotés d'une « conscience morale » et mettant en œuvre des conduites morales auprès de patients moraux. Tout être sensible est par définition un patient moral. Alors que l'homme, être sensible et doué de « conscience morale », est tout à la fois un patient moral et le seul agent moral capable d'éviter de nuire et de respecter les intérêts et le droit à la vie des autres animaux.

L'antispécisme, contrairement à ce que laissent supposer de nombreux articles de vulgarisation, se distingue de l'approche compassionnelle des associations de protection animale en se fondant sur le droit naturel à la vie, du welfarisme qui admet l'utilisation des animaux par l'homme, ou de l'écologisme dont le concept global d'écosystème admet les inégalités de traitement entre les espèces ainsi que la nature omnivore de l'homme.

Appliquant leur doctrine, les antispécistes s'opposent notamment à la consommation de viande par l'homme. Ce dernier doit privilégier sa « conscience morale » d'autant plus facilement que son caractère omnivore devrait lui permettre de s'abstenir de consommer de la viande.

En résumé, contrairement à d'autres courants animalistes qui tendent par tous les moyens à nier la singularité de l'homme, les antispécistes font de la raison et de la « conscience morale » propre à cette espèce le fondement de leur argumentation en faveur d'un traitement égal des intérêts de toutes les autres espèces sensibles (ou douées de « sentience » dans les écrits antispécistes).

CLM

LES PUBLICATIONS* (ACADÉMIE, MEMBRES, SECTIONS)

avis, PV, notes sont mis sur le site

(1) SINGER P., 2012, La Libération animale, trad. J-B Jeangène Vilmer, Petite Bibliothèque Payot 2012.

(2) REGAN T., 2013, Le Droit des Animaux, trad. E. Utria, Hermann, 2013.